

## Lidocaïne adrénalinée

Classe ATC N01BB52 (lidocaïne en association)  
Anesthésique local du groupe des anesthésiques à liaisons amide.

### Spécialités commercialisées en France :

XYLOCAINE 1% (200 mg/20 ml) ADRENALINE, solution injectable en flacon

XYLOCAINE 2 (400 mg/20 ml) ADRENALINE, solution injectable en flacon

Titulaire/exploitant : AstraZéneca

**Indications AMM :** Le chlorhydrate de lidocaïne est une solution anesthésique locale destinée à l'anesthésie par infiltration, l'anesthésie régionale et l'anesthésie par blocs nerveux.

LIDOCAINE AGUETTANT 10 mg/mL ADRENALINE, solution injectable

LIDOCAINE AGUETTANT 20 mg/mL ADRENALINE, solution injectable

Titulaire/exploitant : Aguettant

**Indications AMM :**

Anesthésie locale par infiltration.

Anesthésie régionale: caudale, péridurale, plexique, tronculaire.

Infiltrations intra ou péri-articulaires.

Infiltrations sympathiques.

**Chiffre d'affaires cumulé estimé en 2010 :** >1 à 2 < millions d'euros (hôpital)

### Situation actuelle de l'approvisionnement :

Une communication engagée fin avril 2011 par l'Afssaps vers les pharmaciens et anesthésistes-réanimateurs visant à rappeler la non-substitution des spécialités susmentionnées en raison de la différence de concentration en adrénaline, a entraîné un report de l'utilisation de la lidocaïne adrénaline Aguettant en faveur de la Xylocaïne adrénaline d'AstraZeneca.

En début d'été, ce report d'utilisation a été à l'origine de tensions sur les approvisionnements à l'hôpital, notamment pour la spécialité XYLOCAINE 1% (200 mg/20 ml) ADRENALINE. Cette situation s'est progressivement résorbée, AstraZéneca ayant renoncé à sa décision initiale d'arrêter la commercialisation de ces 2 spécialités en France.